

Gestion du temps de travail et des rémunérations

RNCP17665 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	314
Code(s) ROME	M1501
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université Sciences et techniques du Languedoc Montpellier II

<http://www.univ-montp2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de cette certification peut exercer les activités suivantes:

Dans le cadre d'une PME-PMI:

- il participe à la gestion administrative

Pour le compte d'un cabinet d'expertise comptable:

- il participe à la gestion de leur dossier

Pour le parcours de gestion des rémunérations:

- il s'intéresse plus particulièrement à l'analyse de l'information en matière de gestion des personnels: actualités sociales, droit social, contact avec organismes parapublics et nouveaux contrats de travail

Suivant le niveau de responsabilité, il peut animer une équipe de travail et participer au recrutement des collaborateurs et au choix des intervenants.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Ce professionnel est capable:

- d'élaborer des fiches de paie
- de gérer les dossiers individuels des personnels salariés
- de collecter, traiter et diffuser des statistiques dans le cadre de bilans sociaux
- de suivre le temps de travail des salariés (35heures, RTT, maladie, absences, heures supplémentaires,...)
- de maîtriser les connaissances juridiques dans le cadre du suivi juridique de la gestion sociale (réglementation, contentieux,...)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel travaille en entreprise (PME-PMI) ou dans des cabinets d'expertise comptable.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Il peut prétendre aux emplois suivant:

- secrétaire du service du personnel
- collaborateur de direction

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 135 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	31 515
Jugés difficiles à recruter	24 %
Emplois saisonniers	11 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 Janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2019
--	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/17665/>